



Le compte rendu du conseil municipal réuni le 15 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité

### **Point Covid-19**

Proposition d'aides aux habitants : pas de demande à ce jour.

### **Signalisation routière**

Limitation de vitesse à 30 km/ dans tout le village : OUI

A la majorité des voix le conseil municipal souhaite que la vitesse soit limitée à 30km/h dans tout le village (donc D109 et route des 4 vents). Le maire prendra un arrêté en ce sens.

Priorité à droite dans tout le village ? : NON

Le vote des conseillers montrant un doute certain sur cette décision (7 pour, 7 contre), il est décidé de ne pas instaurer, à ce jour, la priorité à droite sur tout le village. La limitation de vitesse à 30km/h apportera, on l'espère, une amélioration peut-être suffisante.

Intersection rue des 4 vents –rue en Pellesson :

Afin de faire ralentir les véhicules qui entrent dans le village par la route des 4 vents, en complément de la limitation de vitesse à 30 km/h, il est décidé d'instaurer une priorité à droite (les véhicules descendant la route des 4 vents devront laisser la priorité aux véhicules sortant de la rue En Pellesson). La mise en place d'un panneau de priorité à droite, renforcé quelques mètres auparavant par l'annonce de cette priorité à droite à l'entrée du village, mettront en évidence ce changement.

Circulation interdite pour les véhicules à moteur sur le chemin communal, dans le prolongement de la rue de la poterie et chemin des mazières, le long du Chairon, sauf pour les ayants droits listés dans l'arrêté qui sera pris par le maire.

Il est décidé la reprise de marquages au sol, passage piétons supplémentaire rue de l'église, le remplacement de panneaux périmés et la pose de nouveaux panneaux.

**Aménagement de l'espace autour du cimetière-** avant mars 2021

\*Mise en culture du champ à côté des jardins communaux.

\*Mise en culture du champ à proximité de l'église (propriété privée).

\*Réalisation d'une butte de terre suivie d'une tranchée le long du chemin de l'église. La pente de la butte et le creux de la tranchée devront permettre un entretien aisé par l'agent communal.

**Point sur Illuminations** (Marc Rebulliot)

Avant d'installer de nouvelles prises Il est nécessaire auparavant d'effectuer les réparations sur les lampadaires existants. Marc présente le projet mis en place par la commission illuminations et l'école.

**Parcours de santé** (Bernard Chapuis)

Monsieur le Maire a sollicité Bernard Chapuis pour amorcer la réflexion sur ce projet, envisagé pour 2022, compte tenu de sa disponibilité et de l'intérêt qu'il porte au projet.

Bernard Chapuis et Thierry Binsse présentent le résultat des premières investigations.  
Un groupe de réflexion sera constitué et animé par Bernard. Les habitants motivés par ce projet pourront intégrer ce groupe.

#### **Point Travaux** (Christian Gorget)

- Rampe d'accès à la mairie terminée.
- Installation SRO rue du lavoir (fibre optique) en cours.
- Bornes à incendie changées rue des 4 vents et Grande rue
- Plans d'évacuation école et ERL à refaire- en cours

#### **Ecole** (Jérôme Lorient)

CR du conseil d'école-Effectifs à la rentrée 69 en maternelle - 99 en élémentaire  
Effectifs qui augmentent : installation d'un algéco à envisager peut-être pour la rentrée 09/2021 à l'école élémentaire.

Le conseil d'école du RPI s'est prononcé à l'unanimité pour demander à nouveau une dérogation aux rythmes scolaires (4 jours d'école) pour les 3 années à venir. Le conseil municipal délibère en ce sens.  
Distribution de friandises pour Noël dans les classes.  
Pas de spectacle de Noël cette année.

**Participation de la commune de Barges aux frais de fonctionnement du RASED** géré par le SIVOS de Noiron-sous-Gevrey – Le conseil municipal accepte à l'unanimité le tableau de financement présenté par le sivos, qui concerne 13 communes. Pour la commune de Barges cette participation est de 20 €.

#### **Point Cimetière** (Christian)

- Suite de la procédure pour le relevage de tombes : 12 tombes (procédure débutée il y a 3 ans)
- \* Annonce dans la presse le 17 novembre 2020
  - \* Constat sur place le 2 décembre 2020

#### **Point projets et dossiers de demandes de subventions**

##### **Année 2020**

**Voirie D996** : aménagement du trottoir route de Dijon (piste cyclable). **Les travaux sont terminés.**  
Coût 30 784,40 HT- Subventions département et amendes de police : 16 931,42 €

**Rampe d'accès mairie** : **Les travaux sont terminés.** Coût = 6 075,41 € HT -Subventions attendues :  
Département : 3 036,21 € -Etat 1 822,00 € soit 4 858,21 €

##### **Année 2021**

**Pont-Passerelle** rue de l'église: (**appel à projet village côte d'or**, année 2021)  
Nous avons reçu du département l'autorisation officielle de commencer les travaux avant l'accord de subventions. L'entreprise CHENOT a lancé la commande de fabrication du pont.

**Toit du clocher** : le dossier de demande de subventions, « **appel à projet patrimoine culturel** », année 2021, va être prochainement envoyé au département.

#### **Repas des aînés**

73 personnes sont concernées. (70 ans et plus dans l'année)  
Pas de repas possible début 2021. Parmi les propositions présentées par Florence Ledoux, présidente de la commission fêtes et cérémonies, le conseil se détermine à l'unanimité pour des coffrets cadeaux (ou colis gourmands).

**La séance est levée à 23h20** - Date du prochain conseil : **vendredi 15 janvier 2021 à 20h**